



Martigny, le 30 mai 2023

L'ANTENNE RÉGION VALAIS ROMAND MARQUE 20 ANS D'HISTOIRE EN 2023 !

L'Antenne Région Valais romand pose un œil sur le passé. Issue de la Loi pour la promotion économique cantonale, cette structure a évolué avec son temps pour devenir aujourd'hui un outil reconnu, au service des collectivités publiques. Son histoire reflète celle de notre regard sur l'évolution de la gestion du territoire cantonal. Petit retour en arrière.

Première phase : la création d'une structure de promotion économique commune

En 2000, la [Loi sur la politique économique cantonale](#) est adoptée. Son application implique obligatoirement la création de structures de promotion économique régionales. Les premières discussions commencent donc entre les régions socio-économiques de Monthey et Saint-Maurice (ARMS : Association régionale Monthey-St-Maurice), Martigny (ARM : Association régionale Martigny), Sion (ARS : Association régionale pour le développement de Sion) et Sierre (Sierre-Région : Association régionale Sierre-Région). En 2001, ces associations signent une convention de collaboration et créent le « Réseau de coopération et de promotion économique du Valais romand (RCPEVR) », chargé de la mise en place d'une structure opérationnelle dédiée à la promotion économique. C'est chose faite en 2003 avec la création de l'« Antenne régionale de promotion économique du Valais romand ».

Deuxième phase : les régions se réorganisent et l'Antenne étoffe ses domaines de compétences

En 2008, la [Loi sur la nouvelle politique régionale](#) est votée. Elle entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2009. Cette loi implique la réorganisation des régions socio-économiques. En Valais, les régions passent ainsi de huit à trois. Pour le territoire du Valais romand, deux régions sont ainsi constituées le 5 octobre 2009 : la Région Valais Central et la Région Bas-Valais.

L'Antenne régionale de promotion économique du Valais romand devient l'Antenne Régions Valais romand, avec un « s » à région. La structure adopte une nouvelle stratégie élargie, incluant le tourisme, l'aménagement du territoire, la production et la distribution énergétique.

Troisième phase : vers le soutien aux collectivités publiques

En 2016 a lieu la fusion administrative des Régions du Valais central et du Bas-Valais. Une restructuration importante est décidée en 2018, avec une nouvelle stratégie. L'Antenne réoriente ses activités vers un soutien aux collectivités publiques. Elle axe ses compétences dans les domaines du développement territorial, de la politique des agglomérations, du tourisme et de la culture et de la prospective.



Aujourd'hui, une structure expérimentée et facilitatrice au service des communes

En juin 2022, une stratégie de continuité est adoptée pour les années 2022-25. Un nouvel axe - la gouvernance numérique - est ajouté au catalogue des compétences de l'Antenne.

L'Antenne évolue avec son temps, toujours à l'écoute des besoins et des nouveaux enjeux. Elle compte aujourd'hui près d'une quinzaine de collaboratrices et de collaborateurs qui s'efforcent jour après jour de soutenir la mise en place de processus parfois complexes ; de la planification territoriale à la gestion numérique, en passant par la mobilité et la mise en valeur de notre canton au travers du tourisme et de la culture. Ce bref historique rappelle, en filigrane, l'importance du partage des compétences et de l'entraide entre régions pour concrétiser des projets conséquents et répondre aux enjeux supra-cantonaux.

Information complémentaire

L'Antenne Région Valais romand (l'Antenne) est un **centre de compétences et de prestations au service des collectivités publiques**. Notre objectif est d'utiliser notre réseau et notre expérience quotidiennement enrichis afin d'apporter une plus-value aux habitantes et habitants du Valais romand.

Des projets arrivent à terme, d'autres naissent. C'est notre quotidien. Nous nous efforçons, jour après jour, de soutenir la mise en place de processus parfois complexes ; de la planification territoriale à la gestion numérique, en passant par la mobilité et la mise en valeur de notre canton au travers du tourisme et de la culture afin de faire voyager les publics. L'Antenne est également partenaire de Promotion Economique Valais.

Le comité de l'Antenne se compose de neuf (maximum onze) membres : un représentant du canton, un représentant pour chacun des huit districts/conférences des présidents auxquels s'ajoutent éventuellement deux représentants de l'économie privée en cas de partenariat.

Le comité est composé de :

- M. Philippe Varone, Président de l'ARVr et Président de Sion,
- M. Joachim Rausis, Vice-Président de l'ARVr et Président d'Orsières,
- M. Pierre Berthod, Président de Sierre,
- M. Bernard Bruttin, Président de Mont-Noble,
- M. Stéphane Coppey, Président de Monthey,
- M. Olivier Cottagnoud, Président de Vétroz
- Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de Martigny,
- Mme Aurélie Défago, représentante de l'Etat du Valais,
- M. Florian Piasenta, Président de Salvan.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- M. Philippe Varone, Président de l'Association Région Valais romand
079 221 12 57, p.varone@sion.ch
- M. Grégory Carron, Directeur de l'Antenne Région Valais romand
079 669 43 36, g.carron@regionvalaisromand.ch

www.regionvalaisromand.ch